

# Introduction

En 1644, le conseiller d'état Pierre de Marca, ancien intendant de justice en Béarn et Navarre, et futur archevêque de Toulouse (1652), fut envoyé dans la Catalogne soulevée contre le roi d'Espagne et alliée à la France, pour prendre en charge le gouvernement du *Principat* à Barcelone. Durant sept années, il y accumula les preuves des droits historiques de la France sur la Catalogne qui servirent aux négociateurs du Traité des Pyrénées en 1659 et qui furent publiées sous le titre de *Marca Hispanica* en 1688. Par ce traité fut consacré la scission entre le Roussillon et l'ensemble des « pays catalans », puisque c'est ainsi qu'il convient de désigner des territoires de même culture et de même langue partageant une histoire multiséculaire. La capitale du Roussillon, Perpignan, développa donc depuis sa création au XI<sup>e</sup> siècle, des rapports étroits avec la Catalogne. Les bourgeois roussillonnais, souvent unis par des liens de famille à ceux de Barcelone et d'autres contrées catalanes, participèrent au prodigieux essor économique du XIII<sup>e</sup> siècle.

A la faveur de cette prospérité, une élite urbaine, notamment à Barcelone et à Perpignan, s'était assurée la main mise sur le gouvernement municipal. Pierre IV d'Aragon dit *le Grand*, ainsi que ses successeurs, lui reconnut un rôle politique en acceptant en 1283 le principe d'un partage de souveraineté<sup>1</sup>. C'est cette politique accommodante et assez singulière, que nos historiens modernes qualifient de « pactisme ». Assez tôt, les bourgeois les plus influents,

---

1. Jaume Sobreques i Callico, *El pactisme a Catalunya : una praxi política en la historia del país*. In *Estudis d'història de Catalunya*. Vol I. Edat Mitjana, Edat moderna - El pactisme. 1982.

qui étaient aussi les plus fortunés, furent distingués par leurs concitoyens qui les désignaient sous les noms de *ciudadans honrats* (citoyens honorés) à Barcelone et de *burgesos honrats* (bourgeois honorés) à Perpignan. Au XV<sup>e</sup> siècle le monarque consacra cet usage en réglementant leur désignation et en instaurant le principe de leur immatriculation sur un registre particulier. Si au siècle suivant, ces mêmes bourgeois se virent reconnaître les privilèges d'exemptions fiscales semblables à ceux de la noblesse, il n'était pas encore question de pouvoir confondre les deux ordres.

Les tensions nées entre la *Generalitat* de Catalogne et Madrid depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, finirent par diviser l'élite de la société catalane. En 1627, le conseil de la ville de Perpignan avait sollicité en vain du roi Philippe IV d'Espagne, la possibilité d'acquérir son autonomie<sup>2</sup> vis-à-vis du gouvernement de la *Generalitat* dont le siège était à Barcelone. En 1629, une dispute à propos des taxes sur les marchandises françaises fut à l'origine de nouvelles dissensions entre Perpignan et Barcelone lesquelles dissimulaient en fait une profonde divergence au sujet des relations qu'il convenait d'établir avec le royaume de France. Si la bourgeoisie barcelonaise comptait de nombreux francophiles, la bourgeoisie roussillonnaise restait hostile à la France<sup>3</sup>, sans doute en raison de la situation frontalière de la province qui avait eu à subir dans le passé le courroux de cette redoutable puissance<sup>4</sup> et plus récemment des incursions de huguenots français. Les guerres de religion en France amenèrent par deux fois les protestants en Roussillon<sup>5</sup>. Il se produisit une première incursion en 1570 jusqu'à Estagel, alors que le village de Vinça fut attaqué en 1592. Mais c'est particulièrement le souvenir de la résistance héroïque de la ville face aux troupes de Louis XI et sa capitulation le 16 mars 1474, qui restait gravée dans la mémoire collective des Perpignanais. Le Roussillon avait alors été occupé jusqu'en 1493.

---

2. Horace Chauvet, *Histoire du Roussillon. Des origines à nos jours*. Perpignan 1962. Page 123. Doléances des Roussillonnais qui réclament l'autonomie.

3. Alice Marcet, *La résistance à la francisation dans les montagnes catalanes au XVII<sup>e</sup> siècle*, in Conflent, Vallespir et Montagnes Catalanes, Montpellier. 1980. p 131. Actes du 51<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, organisé à Prades et à Villefranche du Conflent, les 10 et 11 juin 1978.

4. Josep Sanabre, *Resistencia del Rossello a incorporarse a França*, Barcelona, 1970.

5. Dominique Marie Joseph Henry, *Histoire du Roussillon comprenant l'histoire du royaume de Majorque*, Paris, 1835, page 270.

Lorsque la guerre entre la France et l'Espagne se ralluma en mai 1635, les consuls de la ville de Perpignan manifestèrent une vive inquiétude comme en témoignent les nombreux courriers adressés aux autorités de Barcelone.

Des élections à la *Generalitat de Catalunya* en 1638, sortirent vainqueurs des représentants hostiles à la monarchie espagnole, qui finirent par sceller une alliance avec la France (Pacte de Céret, 7 septembre 1640). Suite à la proclamation de la république catalane le 16 janvier 1641, la France s'était engagée à ne jamais dissocier le Roussillon du Principat de Catalogne (Pacte de Péronne, 19 septembre 1641). Perpignan dut cependant capituler face aux troupes de Louis XIII, le 16 août 1642. En 1652, se produisit le soulèvement général de la Catalogne contre l'occupation française. Durant les derniers mois de l'année, ainsi qu'au début de 1653, commença l'exode d'une partie de la noblesse et du clergé de Roussillon, Vallespir, Conflent et Cerdagne, majoritairement favorables à l'Espagne, vers le Principat de Catalogne. Les nobles catalans ou bourgeois barcelonais ralliés à la France, firent alors le chemin inverse jusqu'à Perpignan et se virent attribuer les biens des « émigrés » roussillonnais. Au terme de vingt ans de guerre, fut décidé à Saint Jean-de-Luz en 1659, la suppression des anciennes institutions judiciaires et fiscales roussillonnaises, et la création à Perpignan d'une cour souveraine de justice, jugeant en dernier ressort. Dès son installation en juin 1660, plusieurs Catalans, parmi les plus compromis avec la France, trouveront à s'employer dans cette nouvelle juridiction, connue sous le nom de *Conseil Souverain du Roussillon*.

Vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, quelques bourgeois de Perpignan, notamment les derniers immatriculés, avaient fait allégeance au nouveau pouvoir, notamment le viguier de Cerdagne, Francesc Sicart i Rovira<sup>6</sup> dont le père était *burgés honrat* de Perpignan ayant été immatriculé en 1689. Mais la résistance s'organisait en Roussillon contre la politique de francisation. Ces révoltes seront durement réprimées telles celle des *Angelets de la Terra* (1667-1675), ou la « *conspiration de Villefranche* » (1674). A plusieurs reprises le

---

6. Peter Sahllins, *The making of France and Spain in the Pyrénées*, University of California Press, 1989. p 56.

gouvernement français avait négocié la restitution du Roussillon à l'Espagne<sup>7</sup>, mais finançait en sous main un mouvement insurrectionnel en Catalogne<sup>8</sup>. Autant dire que l'incertitude régnait en cette fin de siècle, et que l'on ne songeait guère dans la province à discuter des problèmes de noblesse. D'autres motifs de préoccupation apparurent aussi du côté du consulat de Perpignan, lequel avait été placé sous la tutelle de l'Intendant. Le pouvoir municipal, jadis prestigieux, ne parvenait plus à masquer sa déchéance. Tout espoir de retour du Roussillon dans le giron espagnol s'envola avec l'avènement au trône d'Espagne, du roi Philippe V d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, lequel sortit vainqueur en 1715, de la guerre européenne opposant les Habsbourgs aux Bourbons.

L'institution des « bourgeois honorés » de Perpignan, maintenue malgré les profonds bouleversements politiques, se trouvait constituer un corps étranger au sein de la société française. Jouissant d'un statut hybride inconnu en France, à mi-chemin entre la noblesse et la roture, dans une société où la promotion des classes bourgeoises était depuis longtemps une réalité, ils manifesteront leur désir de se voir reconnaître leur appartenance au second ordre, encouragés en cela par le mouvement général des idées qui agitaient le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'ensuivra donc une procédure commencée devant le Conseil d'Etat en 1738 dont les archives ont conservé l'abondante documentation. Cependant, si les divers écrits produits à cette occasion ont constitué un objet de curiosité pour l'érudition locale, celle-ci n'a guère su s'élever au-dessus de la polémique. La forte connotation politique et sociale de cette affaire a donc jusqu'à présent été complètement éludée. Il est pourtant essentiel à la bonne intelligence des faits, de les corrélés à certains thèmes, tel celui de « l'acculturation » progressive de la noblesse<sup>9</sup>, ou l'influence de l'esprit des Lumières à Perpignan et dans la province du Roussillon. De même la place des juristes

---

7. Alain Ayats, *Louis XIV et les Pyrénées catalanes de 1659 à 1681*, Ed. Trabucaire, 2002. Chap. 2. p 265. *Un échange du Roussillon plusieurs fois envisagé*.

8. Joaquim Albareda i Salvado, *Els dirigent de la revolta pagesa de 1687-1689 : de barettines a botiflers*. XI Congrés d'Historia de Barcelona, *La ciutat en xarxa*. Arxiu Historic de la ciutat de Barcelona. Institut de Cultura. Ajuntament de Barcelona. 1-3 septembre 2009.

9. Guy Chaussinand-Nogaret , *Aux origines de la révolution : noblesse et bourgeoisie*, in *Annales, Economies, Sociétés et Civilisations*, Année 1975, vol.30, parle de « suicide moral et culturel de la noblesse ».

dans la société catalane d'ancien régime a été insuffisamment mise en exergue.

La judicature, qui n'avait cessé de croître à Barcelone comme à Perpignan depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, en effectifs et en influence, partageait privilèges et honneurs avec l'oligarchie urbaine. Cela d'autant mieux qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs juristes catalans parmi les plus éminents étaient issus de ce milieu. Ils bénéficiaient notamment à Perpignan des mêmes prérogatives que les « bourgeois honorés » sans avoir à être inscrits sur le registre de la matricule. Ils furent donc au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'Ordre de la Noblesse, les principaux opposants aux prétentions des « bourgeois honorés » avec lesquels ils avaient été constamment associés depuis plusieurs siècles.